



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet des Hautes-Pyrénées

Communication interministérielle

Tarbes, le 29 juin 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

page 1/1

Élection d'un des représentants des communes du département des Hautes-Pyrénées au Conseil d'Administration du Parc National des Pyrénées

Suite au décès de M. Marcel FABRE, maire d'Arrens-Marsous, l'élection complémentaire de l'un des trois représentants des communes des Hautes-Pyrénées, au conseil d'administration du parc national des Pyrénées, se déroulera, le 5 juillet 2012, au siège du parc national des Pyrénées, à partir de 14 heures 30.

La candidate est : Mme Viviane ARTIGALAS, maire d'Arrens-Marsous.

Contact : Parc National des Pyrénées, tél : 05.62.54.16.40